COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 mars 2026

Membres présents : Mesdames : Mélissa BOURQUIN, Clémence CORNET, Sarah FERRIER, Evelyne FEIN, Adeline FOURNIER, Pascale MIGNON, Leslie MONTAGU,
Messieurs : Hervé BONGLET, Jean François CHAPON, Sébastien DELIOT, Nicolas GIRARDET, Florian MOUGEOT, Yvain MARTIN, Didier PAINEAU, Claude POIRSON,

Secrétaire de séance : Pascale MIGNON

Installation du conseil municipal
Doyenne : Evelyne FEIN

1. **Election du maire**

Monsieur Didier PAINEAU est élu Maire par 14 VOIX POUR et 1 BLANC.

2. **Détermination du nombre d'adjoints**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, désigne le nombre d'adjoints à 4.

VOTE: POUR à l'unanimité

3. **Election des adjoints**

M. POIRSON Claude est élu 1er adjoint par 14 Voix Pour et 1 Blanc en charge de l'urbanisme et des Travaux
Mme FOURNIER Adeline est élue 2ème adjoint par 14 Voix Pour et 1 Blanc en charge du cadre de vie/associations et employés communaux
M. CHAPON Jean François est élu 3ème adjoint par 14 Voix Pour et 1 Blanc en charge de la Culture
Mme BOURQUIN Mélissa est élue 4è adjoint par 14 Voix Pour et 1 Blanc en charge du budget/finances et du Site Internet

4. **Vote des taux des indemnités du maire et des adjoints**

Le calcul de l'indemnité est basé sur l'indice terminal de la fonction publique applicable en mars 2026. Le conseil municipal vote à l'unanimité les taux ci-dessous détaillés :

- Indemnité légale du Maire : 40.3 % de l'indice terminal de la fonction publique
- Indemnité légale des 4 adjoints : 10.7 % de l'indice terminal de la fonction publique

VOTE: POUR à l'unanimité

Information sur la représentation de la commune au Grand Besançon Métropole

Selon l'ordre du tableau du conseil municipal, M. PAINEAU Didier Maire est élu titulaire et M. POIRSON Claude, suppléant pour représenter la commune à la communauté d'agglomération du Grand Besançon Métropole

5. **Désignation des délégués au syndicat scolaire et du CCAS**

SYNDICAT SCOLAIRE : CHAPON Jean François, Pascale MIGNON et Claude POIRSON sont titulaires et MOUGEOT Florien et PAINEAU Didier suppléants

CCAS : CORNET Clémence, FOURNIER Adeline, GIRARDET Nicolas, MIGNON Pascale PAINEAU Didier sont élus parmi les membres du conseil.
5 nouveaux membres issus de la société civile seront à désigner pour le CCAS

Séance levée à 22h